

Cadre réservé à Initiatives Durables

Adhésion du 01/.../2024 au .../.../2025

<b>Organisation :</b> (raison sociale)		Site internet :
Activité :		N° TVA :
Adresse postale :		CP / Ville :
<b>Adresse de facturation :</b>		
		CP/Ville :
Informations Chorus Pro :	SIRET :	Code service :
<b>Dirigeant</b>	<b>Interlocuteur relais</b>	<b>Interlocuteur comptable</b>
Nom-Prénom :	Nom-Prénom :	Nom-Prénom :
Fonction :	Fonction :	Fonction :
Ligne directe :	Ligne directe	Ligne directe :
Mobile :	Mobile :	Mobile :
Email :	Email :	Email :
Souhaitez-vous recevoir la Newsletter oui/non	Souhaitez-vous recevoir la Newsletter oui/non	Souhaitez-vous recevoir la Newsletter oui/non

**Effectif 2023 \* (Équivalent Temps Plein) :**

### Grille de cotisation et conditions de règlement

Effectif 2023 (ETP)	Montant de la cotisation annuelle € TTC
<input type="checkbox"/> ≤ 10	120
<input type="checkbox"/> ≤ 50	240
<input type="checkbox"/> ≤ 250	360
<input type="checkbox"/> ≤ 500	600
<input type="checkbox"/> > 500	1200

La cotisation est payable à la date anniversaire de l'adhésion.

- Ma cotisation 2024 s'élève à \_\_\_\_\_ € TTC  
 **Règlement total :** \_\_\_\_\_ € TTC       par virement       par chèque  
 ⇒ Je souhaite contribuer à l'autonomie financière d'Initiatives Durables  
 en versant une cotisation complémentaire \*\* d'un montant de \_\_\_\_\_ € HT/ \_\_\_\_\_ € TTC

\* champs à remplir obligatoirement

\*\* une facture complémentaire me sera adressée

- J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion et atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Le \_\_\_/\_\_\_/2024

Cachet + Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

.../...

## Contenu de l'adhésion

Ma cotisation comprend :

- **Le petit déjeuner de bienvenue**, pour les nouveaux adhérents afin de rencontrer l'équipe Initiatives Durables.
- **Les partages d'expérience et/ou petits déjeuners thématiques** :
  - Rencontres participatives : échanger sur les projets développement durable mis en œuvre par une entreprise ou organisation du réseau ;
  - Rencontres éclairées : échanger avec un expert réputé autour d'une thématique émergente et stratégique.
- **Les visites d'entreprises** remarquables sur leur politique RSE.
- **L'assemblée générale**, le rendez-vous annuel des membres du réseau. En plus de la partie statutaire, nous vous proposons un moment alliant découvertes et rencontres avec les adhérents.
- **Le Forum dd**, l'événement Grand Est des acteurs de l'économie responsable (ateliers, conférences, temps d'échanges, village des solutions...), organisé par Initiatives Durables en collaboration avec ses partenaires.
- **« Celebrate », l'afterwork pour marquer la nouvelle année**, moment convivial et informel pour mieux connaître les membres du réseau autour d'un cocktail.
- **Les Trophées RSE Grand Est**, récompensant les meilleures initiatives en matière de RSE des entreprises et des territoires du Grand Est. Une aide au montage du dossier est réservée aux membres Initiatives Durables.
- **Bipiz**, plateforme de bonnes pratiques RSE, pour alimenter votre plan d'action RSE et/ou pour valoriser vos bonnes pratiques.
- **Les réseaux sociaux**, sur les événements, actions et autres projets responsables qui concernent votre structure. Nos réseaux sociaux multiplient vos canaux de communication et accroissent votre notoriété.
- **La newsletter**, diffuse les actions du réseau et des membres auprès de 2300 professionnels.
- **L'annuaire des adhérents**, outil de valorisation et de mise en lien entre les membres du réseau Initiatives Durables.
- **La cartographie de nos membres**, sur notre site internet retrouvez la présentation de tous nos adhérents.

## Conditions d'adhésion

L'organisation accepte qu'Initiatives Durables puisse exploiter à des fins promotionnelles ou rédactionnelles, les images ou propos non confidentiels recueillis la concernant, tout en citant l'établissement ou ses représentants.

L'adhésion à Initiatives Durables est reconduite tacitement sauf dénonciation par l'organisation au plus tard 3 mois avant la date d'échéance. Les actions incluses dans le cadre de l'adhésion sont valables sur l'année de l'adhésion et non reportables d'une année à l'autre.